

Pics de pollution : la fin de la gratuité votée



LP/FRÉDÉRIC DUGIT

IL FAUDRA BIEN payer un ticket lors des pics de pollution. Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) a voté hier la fin de la gratuité. Comme nous l'annoncions, le conseil d'administration du Stif, présidé par Valérie Pécresse, a tout d'abord réclamé l'aide de l'Etat pour financer la gratuité des transports lors des pics de pollution. Le manque à gagner est de 4 M€ par jour, soit 80 M€ sur l'ensemble de l'année 2017, où le Stif s'attend à une vingtaine d'épisodes de pollution.

Mais dans le cas, plus que probable, où l'Etat ne financerait pas ce manque à gagner (contacté hier, le ministère de l'Environnement n'a pas réagi), c'est bien le « forfait pollution » qui sera mis en place. Après un long débat entre les élus du Stif, c'est le prix de 3,80 € qui a été retenu pour circuler toute la journée sur le réseau métro, bus et RER.

AMENDEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU VÉLO

Malgré ce débat sur le tarif, la délibération a été largement adoptée par les élus du Stif. Le Front de gauche, notamment, s'est félicité de l'adoption d'un amendement prévoyant « la présentation d'un programme volontariste de développement du vélo » avant la fin du premier semestre 2017. « C'est une avancée historique, le vélo est le meilleur moyen de lutte contre la pollution et son développement est peu coûteux », s'est félicité Jacques Baudrier, élu PCF de Paris. **J.-G.B.**